

COMPTE RENDU CAPL RECOURS DE NOTATION DU 29/06/17

Inspecteurs des Finances Publiques

CLAP DE FIN POUR LES REDUCTIONS D'ANCIENNETE

Pour la dernière fois, merci PPCR !!!, il était possible d'obtenir une réduction d'ancienneté en CAPL

Madame NANTE a eu l'honneur de présider cette CAPL historique.

Dès le début de la capl la Présidente nous a annoncé la réserve dont elle disposait à savoir 3 réductions d'ancienneté d'un mois (3 R1) et aucune réduction d'ancienneté de deux mois (R2)

7 inspecteurs avaient saisi la CAPL.(Ils étaient 4 l'année dernière)

Trois ont obtenu une réduction de 1 mois.

Les 3 dossiers concernés étaient défendus par FO DGFIP 66

L'ensemble de la réserve a donc été utilisé.

Heureusement car l'année prochaine la notation des INSPECTEURS se fera sans R1 et R2

On va donc vers plus de flou en matière d'évaluation professionnelle, qui conditionnera à terme la mobilité, quelle soit voulue ou forcée

Il va donc falloir à l'avenir modifier son logiciel de pensée en matière de recours de notation.

Il sera impératif de s'assurer que toutes les compétences professionnelles figurent bien sur la notation pour être à l'abri d'une mobilité forcée ou tout simplement être apte pour une mobilité voulue, et si ce n'est pas le cas il faudra faire un recours.

L'amélioration d'une appréciation littérale n'est pas contingentée.

Si votre notation ne reflète pas votre manière de servir, il ne faudra pas s'autocensurer, la saisine de la CAPL prendra encore plus d'importance au regard de l'enjeu.

Si jamais plus personne ne saisit la CAPL, l'administration risque de supprimer cette instance et c'est l'arbitraire qui deviendra la règle.

Nous sommes confrontés d'ores et déjà à un défi que nous devons relever collectivement.

Si certains ont préconisé le boycott des entretiens comme mode d'action, des recours massifs pourraient sauver une instance garante du droit des agents aujourd'hui sérieusement menacée.

Le faible nombre de recours chez les contrôleurs (2 seulement) qui inauguraient la réforme témoigne qu'une campagne de sensibilisation à cette problématique est nécessaire.

Ce n'est pas parce qu'il n'y a plus de R 1 et de R 2 qu'il ne faut plus faire appel bien au contraire !!!